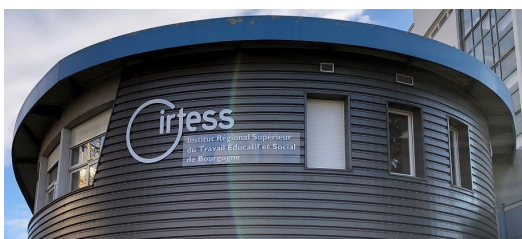


# Livret d'accueil

2023-2024

[www.irtess.fr](http://www.irtess.fr)

Bienvenue à l'IRTESS





## Bienvenue à l'IRTESS

Ce livret d'accueil vous est destiné, étudiant ou stagiaire de l'IRTESS, en formation initiale ou continue.

Il comporte un certain nombre d'informations concrètes et utiles à votre vie d'étudiant ou de stagiaire. Il vous permettra, notamment, de vous repérer, de connaître les différents services de l'IRTESS et les nombreuses personnes qui vont travailler avec vous tout au long de votre formation.

L'IRTESS est attaché à ce que vous puissiez vous sentir à l'aise dans cette institution et y développer une position d'acteur. En effet, le travail en équipe, l'apprentissage de la délégation, de la participation, de la négociation sont incontournables pour tous les futurs travailleurs sociaux.

Nous vous encourageons à investir individuellement et collectivement les différentes instances où vous êtes représenté, et tous les espaces qui vous permettront d'être un professionnel responsable et créatif.

Ce livret est appelé à évoluer, toutes vos contributions seront appréciées, afin qu'il réponde au mieux aux attentes de chacun.

Philippe ROPERS

Directeur général



MAJ 21/11/2023

## Un peu d'histoire

**L'IRTESS (Institut Supérieur du Travail Éducatif et Social) est une association loi 1901.**

**L'association est administrée par un Bureau et un Conseil d'Administration.**

Ses missions consistent, en référence aux statuts, à :

- assurer la formation pluri-professionnelle des travailleurs sociaux ;
- développer des formations permanentes et supérieures diversifiées ;
- contribuer à la recherche et à l'animation des milieux professionnels de l'action sociale.

L'IRTESS est un établissement de statut privé assurant une mission de service public pour les formations professionnelles en travail social.

L'IRTESS compte aujourd'hui 83 salariés permanents et de nombreux intervenants extérieurs (professionnels, universitaires...). Il accueille actuellement environ 3 000 étudiants ou stagiaires chaque année.

**Antennes et sites délocalisés de formation**

✓ **Côte d'Or**

IRTESS  
2 rue Professeur Marion  
21000 Dijon  
Tél. 03 80 72 64 50

✓ **Saône-et-Loire**

IRTESS  
Immeuble "Les Chavannes"  
3 avenue de Chalon  
71380 Saint-Marcel

✓ **Yonne**

Pépinière d'entreprises de l'Auxerrois  
105 rue des Mignottes  
89000 Auxerre

✓ **Nièvre**

sur sites délocalisés Nevers

## Les activités de l'IRTESS

### **L'IRTESS assure les formations initiales et continues des travailleurs sociaux.**

Celles-ci sont regroupées en 4 pôles  
(voir [L'organisation des services p. 5](#)).

Les 4 pôles animent également des dispositifs de Formation Continue, de V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience), études-recherches, mobilité internationale...

L'IRTESS est par ailleurs habilité en tant que Centre de bilan de compétences pour les salariés et ou demandeurs d'emploi pour tous les domaines et tous les secteurs.

### **Le Pôle Formations accompagnement et perfectionnement**

regroupe les formations et prestations suivantes :

- Accompagnant éducatif et social (AES)
- Assistant familial (AF)

### **Perfectionnement et prestations externes :**

- Agent de service médico-social
- Analyse de la pratique professionnelle
- Assistant de Soins en Gériatrie (ASG)
- Évaluation externe et interne
- Référent de parcours santé-social
- Santé mentale et psychiatrie en milieu de vie
- Module de sensibilisation à la médiation familiale

### **Le Pôle Formations éducatives et sociales**

regroupe les formations suivantes :

- Assistant de Service Social (ASS)
- Éducateur de Jeunes Enfants (EJE)
- Éducateur Spécialisé (ES)
- Éducateur Technique Spécialisé (ETS)

### **En partenariat avec le CREPS et les FRAN-CAS :**

- Diplôme d'État Jeunesse Éducation Populaire et Sports (DEJEPS)

### **Le Pôle Formations management et recherche**

regroupe les formations suivantes :

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES) en partenariat avec l'IRTS de Franche-Comté
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)

### **En partenariat avec l'Université de Bourgogne :**

- Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS) associé au Master

### **Le Pôle Formations de niveaux 4 et accompagnement à l'orientation professionnelle**

regroupe les prestations d'orientation scolaire et professionnelles suivantes :

- Un centre de bilan de compétences
- Des bilans d'orientation destinés aux lycéens
- Des entretiens de réorientation en cas de transfert

Et les formations suivantes :

- Titre de Moniteur d'Atelier (TMA)
- Moniteur Éducateur (ME)
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)
- Formation à la Fonction Tutorale (FFT)
- Dispositif de préparation aux admissions/concours
- Dispositif de préparation aux admissions/concours pour les lycéens
- Un centre de bilan de compétences
- Des bilans d'orientation destinés aux lycéens
- Des entretiens de réorientation en cas de transfert

## Les choix pédagogiques

**Les orientations institutionnelles** sont déterminées à partir d'une lecture des réalités professionnelles actuelles, mais aussi d'une anticipation des nécessaires évolutions des pratiques professionnelles.

Elles visent à :

✓ Développer des **formations transversales** dans le cadre des pôles d'activités et sur les territoires (formations partagées entre plusieurs filières)

✓ Mettre en oeuvre une **pédagogie de l'alternance** dans le cadre des sites qualifiants et du dispositif de l'apprentissage associant les professionnels et les institutions du travail social et médico-social

✓ Favoriser le travail d'implication, de **responsabilisation** et d'engagement des étudiants, dans une position de sujets acteurs de leur formation

✓ Favoriser **l'individualisation** des parcours des étudiants et des stagiaires

✓ Assurer l'accompagnement **VAE** pour tous les diplômés accessibles par cette voie

✓ Développer des méthodes pédagogiques innovantes (FOAD, autoformation...)

✓ Faciliter l'accès aux ressources pédagogiques et leur mutualisation

✓ Compléter la formation initiale par une offre de formation professionnelle continue diversifiée

✓ Conduire des études et des recherches dans le cadre du Pôle Régional Ressource **Recherche Formation Action** Sanitaire et Sociale (PREFAS)

**Ces orientations s'inscrivent dans le respect des six principes suivants partagés par l'ensemble des équipes pédagogiques**

**1.** Co-construction des parcours de formation entre l'IRTESS / les employeurs-sites qualifiants / les apprenants

**2.** Interaction pédagogique entre parcours individuel et dynamique collective

**3.** Adaptation "raisonnée" de la formation aux évolutions sociétales et aux connaissances

**4.** Prise en compte de l'apprenant en tant que sujet et acteur de sa formation

**5.** Pluralité des savoirs

**6.** Transversalité des dispositifs de formation

## Qui finance les formations ?

### Le Conseil Régional de Bourgogne - Franche-Comté



Il subventionne chaque année les formations initiales (environ 50 % du budget de l'IRTESS).

Il attribue par ailleurs des bourses d'études et différentes aides à la mobilité.

Il participe également au financement des formations continues et de "l'Apprentissage" à travers différents dispositifs.

### Les organismes employeurs du secteur social (privés ou publics)

### Les Opérateurs de Compétences (OPCO)

Ils sont chargés de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les entreprises pour définir leurs besoins en formation.

Ils sont agréés et contrôlés par l'État.

### Autres financements

✓ **Taxe d'apprentissage** dont doivent s'acquitter les entreprises commerciales et dont elles peuvent se libérer en aidant des Centres de Formation Professionnelle comme l'IRTESS

✓ **Frais d'inscription et frais de scolarité des étudiants**

✓ **Aides spécifiques des collectivités locales et territoriales**

✓ La mobilité des étudiants à l'occasion d'un stage à l'étranger peut être facilitée grâce à **l'habilitation de l'IRTESS dans le cadre du programme ERASMUS +**.



# Organisation fonctionnelle des services

Philippe ROPERS (Directeur Général)			
Pôle Formations accompagnement et perfectionnement <b>Rodolphe PERCHOT</b>	Pôle Formations accompagnement et orientations professionnelles <b>Ghislaine DAMIEN</b>	Pôle Formations management et recherche <b>Cyril VILLET</b>	Pôle Formations éducatives et sociales <b>Magali LEDUC SEGUIN</b>
Formations de niveau 3	Formations de niveau 4	Formations de niveau 6-7	Formations de niveau 6
AES	TMA	CAFDES	ASS
Assistant familial	ME	CAFERUIS	EJR
Sélections	TISF	DEIS	ES
Perfectionnement et prestations externes	Sélections	Sélections	ETS ETS
Analyse de la pratique professionnelle	Fonction tutorale	Études, recherches et animation	DEJEPS
Assistant de soins en gérontologie	VAE / Centre de bilan	PREFAS	Alternance (stages)
Évaluation externe et interne	Apprentissage	Plateforme d'observation sociale et sanitaire	Sélections
Référent en santé mentale et psychiatrie en milieu de vie	Préparation aux concours		
Initiation à la médiation familiale	Alternance (stages)		
Référent de parcours santé-social			
Agent de service médico-social		Ressources humaines Nadia ABD RABI	Centre de Ressources Documentaires Pascale HUMBEY
Travailleurs pairs		Accueil Admission / Vie étudiante Services administratifs pédagogiques Logistique des salles	Information Documentation Communication
Coaching			

## L'annuaire de l'IRTESS

### Direction

**ROPERS Philippe**  
Directeur général

### Directeurs de Pôle

**DAMIEN Ghislaine** 03 80 72 64 88  
Pôle Formations accompagnement et orientations  
professionnelles

**LEDUC SEGUIN Magali** 03 80 72 64 76  
Pôle Formations éducatives et sociales

**PERCHOT Rodolphe** 03 80 72 64 56  
Pôle Formations accompagnement  
et perfectionnement

**VILLET Cyril** 03 80 72 64 93  
Pôle Formations management et recherche  
Pôle Ressource Régional Recherche  
Formation Action Sanitaire et Sociale  
(PREFAS)

### Responsables de Filière de formation

**BELLINI Véronique** 03 80 72 64 74  
Préparation aux admissions/concours

**BOCHET Catherine** 03 80 72 64 89  
ASS

**BONGARD PICCIOLI Julie** 03 80 72 64 42  
ETS, TMA

**CHAUVOT Vincent** 03 80 72 64 67  
Responsable de dispositif

**DUMORTIER Mireille** 03 80 72 64 46  
EJE

**Jault-Rauche Françoise** 03 80 72 67 59  
ME

**Kellenberger Sonja** 03 80 72 64 66  
ES

**Keller Christophe** 03 80 72 67 59  
CAFDES, CAFERUIS

**LUCAN Armelle** 03 80 72 64 94  
AES

**REVAILLOT Chantal** 03 80 72 64 82  
AF

**VALLE Michel** 03 80 72 64 57  
DEIS

**VERMOT Geneviève** 03 80 72 64 35  
TISF

### Chargés de mission

**BELLIO Isabelle** 03 80 72 64 67  
Chargée de développement des marchés et de l'éva-  
luation qualité des établissements et services sociaux  
et médico-sociaux

**CHAUVOT Vincent** 03 80 72 64 67  
Développement de projets 06 20 56 84 66

**HIVAR Evelyne** 03 80 72 64 61  
FFT

**LEHUJEUR Dominique** 03 80 72 67 51  
DEJEPS

**PICARDAT Raphaëlle** 03 80 72 64 49  
VAE, Centre de bilans

**VALLE Michel** 03 80 72 64 57  
Développement Études et Recherches



# L'annuaire de l'IRTESS

## Formateurs

### Pôle Formations accompagnement et perfectionnement

BELLINI Véronique	03 80 72 64 74
CHAUVOT Vincent	03 80 72 64 67
JOLY Charlotte	03 80 72 64 65
HENNER Anne-Sophie	03 80 72 64 51
LAUWERIER Amélie	03 80 72 64 62
LUCAN Armelle	03 80 72 64 94
MICHEA Agnès	03 80 72 64 09
	ou 03 85 41 87 92
MENAGE Christine	03 80 72 64 38
MONGIN Elodie	03 80 72 64 30
PERCHOT Rodolphe	03 80 72 64 56
REVAILLLOT Chantal	03 80 72 64 82
VIARD Marie-France	03 80 72 64 78

### Pôle Formations éducatives et sociales

BELGHORZI Mohamed	03 80 72 67 50
BLOT Elodie	03 80 72 64 91
BOCHET Catherine	03 80 72 64 89
BONGARD PICCIOLI Julie	03 80 72 64 42
COMBET Betty	03 80 72 64 95
DUMORTIER Mireille	03 80 72 64 46
FLEURIER Catherine	03 80 72 64 84
FOURIER Fabienne	03 80 72 64 31
FRANSQUIN Muriel	03 80 72 64 70
HALEJCIO Jérémy	03 80 72 64 34
KELLENBERGER Sonja	03 80 72 64 66
LEDUC SEGUIN Magali	03 80 72 64 76
LEHUJEU Dominique	03 80 72 67 51
LETENEUR Dominique	03 80 72 6X XX
LOREAU Fabien	03 80 72 64 77
MAROT Valérie	03 80 72 64 85
PERREAU Aude	03 80 72 64 58
PIEGAY Dounia	03 80 72 64 37
POUPONNEAU Clément	03 80 72 64 80
PRUDHOMME Méli ssandre	03 80 72 64 63
ROMANO Catherine	03 80 72 64 81
SAULDUBOIS Brigitte	03 80 72 64 32

### Pôle Formations management et recherche

KELLER Christophe	03 80 72 67 59
OURY Alexandra	03 80 72 64 86
TAGLIONE Catherine	03 80 72 64 59
VALLE Michel	03 80 72 64 57
VILLET Cyril	03 80 72 64 93
	ou 06 72 95 54 57

### Pôle Formations accompagnement et orientations professionnelles

BELLINI Véronique	03 80 72 64 74
BONGARD PICCIOLI Julie	03 80 72 64 42
COTTIN Stéphanie	03 80 72 64 87
PONCHON Anne, référent handicap	03 80 72 64 39
DAMIEN Ghislaine	03 80 72 64 88
FRANSQUIN Muriel	03 80 72 67 52
GIRARD Marie-Christine	03 80 72 6x xx
HIVAR Evelyne	03 80 72 64 61
MANGIN Florent	03 80 72 64 79
MAROT Valérie	03 80 72 64 85
NOWAK Nicolas	03 80 72 64 72
PICARDAT Raphaëlle	03 80 72 44 49
PONCHON Anne	03 80 72 64 39
REDOUANI Arnaud	03 80 72 67 54
ROMANO Catherine	03 80 72 64 81
VERMOT Geneviève	03 80 72 64 35

### Cerdim (Centre de Ressources Documentaires et d'Information Multimédia)

Accueil	03 80 72 64 69
HUMBÉY Pascale	03 80 72 64 71
<i>Responsable du Cerdim</i>	
BORNET Angélique	
<i>Documentaliste</i>	
HERNANDEZ Amélie	
<i>Documentaliste</i>	
KONDRATOFF Sandrine	03 80 72 64 68
<i>Assistante Documentaliste</i>	
SCHUTZ Laurent	
<i>Auxiliaire de Documentation</i>	
SELLENET Tina	
<i>Documentaliste</i>	

## L'annuaire de l'IRTESS

**Comptabilité**

**PICARD Christine** 03 80 72 64 92  
Responsable comptabilité et paie

**HUET Florence** 03 80 72 67 53  
Comptable

**THIBAUT Nathalie** 03 80 72 64 64  
Comptable

**Ressources humaines**

**ABD RABI Nadia** 03 80 72 64 54  
Directrice des Ressources Humaines

**DARRAS Cécile** 03 80 72 67 57  
Agent administratif RH

**SALA Sandrine** 03 80 72 67 58  
Assistante RH

**Services administratifs**

**ABD RABI Nadia** 03 80 72 64 54  
Responsable des services administratifs

**ANDRIOT Catherine** 03 80 72 64 33  
Assistante de formation Pôle 4 / APP

**BOUPAICHA Louiza**  
Accueil-standard / Planning / ASG / Pair-aidance

**CACHEUX Marie** 03 80 72 64 47  
ASS

**CHANTHANY Nyphaphone** 03 80 72 64 53  
Assistante formation Pôle 2 / ES

**CONGOURDEAU Martine** 03 80 72 64 50  
Accueil / Planning /  
Suivi journées d'étude et conférences

**CORREIA Marie** 03 80 72 64  
AES

**DAMERON Marie** 03 80 72 64 40  
Dispositif VAE / Bilan de Compétences, bilan d'orientation scolaire et professionnelle

**DEHAYE Charlotte** 03 80 72 64 70  
Vie étudiante / Sélection ASS-EJE-ES -ETS

**DUCHESNE Paola** 03 80 72 64 41  
ME / Sélection ME -TISF

**FEUVRIER Nathalie** 03 80 72 64 98  
EJE / FFT / TISF / Prépa concours

**GAUTHIER Marie** 03 80 72 64 73  
Aide-soignant / APP

**GUELLIL Malika** 03 80 72 64 73  
TMA / VRL

**KELATI Laïla** 03 80 72 64 90  
Sélection ASS-EJE-ES / Vie étudiante

**PAILLET Caroline** 03 80 72 64 97  
AF / Agent de service médico-social

**ROGNON Anne** 03 80 72 64 40  
Dispositif VAE / Bilan de Compétences, bilan d'orientation scolaire et professionnelle

**SALMI Souad** 03 80 72 64 44  
Assistante de formation Pôle 3 / CAFERUIS / CAFDES / DEIS

**SCHMITT Sandrine** 03 80 72 64 52  
Assistante de formation Pôle 1 / APP / Interventions thématiques

**THEURIOT Lucie** 03 80 72 64 55  
Assistante de formation Pôle 2 / ETS

**Service logistique et entretien**

**SAMPAIO José David** 03 80 72 64 75  
Assistant logistique

**BOUJNANE Omar** 03 80 72 67 56  
Agent technique

**Accueil 03 80 72 64 50****Fax 03 80 36 45 38**

### Envoyer un courrier

- ✓ Concernant les courriers administratifs (arrêt maladie, accident du travail, documents relatifs au financement de la formation, etc), les adresser à Monsieur le Directeur Général.
- ✓ Pour l'envoi de documents pédagogiques, préciser le nom du formateur ou la filière de formation, ou le service concerné (ex : Cerdim, etc).

### IRTESS

**2 rue Professeur Marion**

**21000 DIJON**

Vous devez mentionner cette adresse pour tous vos envois à l'IRTESS, en précisant éventuellement le nom de la personne ou le service destinataire de cet envoi.

### Faire une réclamation

Merci d'adresser un mail à : [contact@irtess.fr](mailto:contact@irtess.fr)  
Votre demande sera traité dans un délai de...



## La participation des étudiants et des stagiaires à la vie de l'IRTESS

**Chaque promotion** élit en début d'année, 2 délégués (1 titulaire et 1 suppléant).

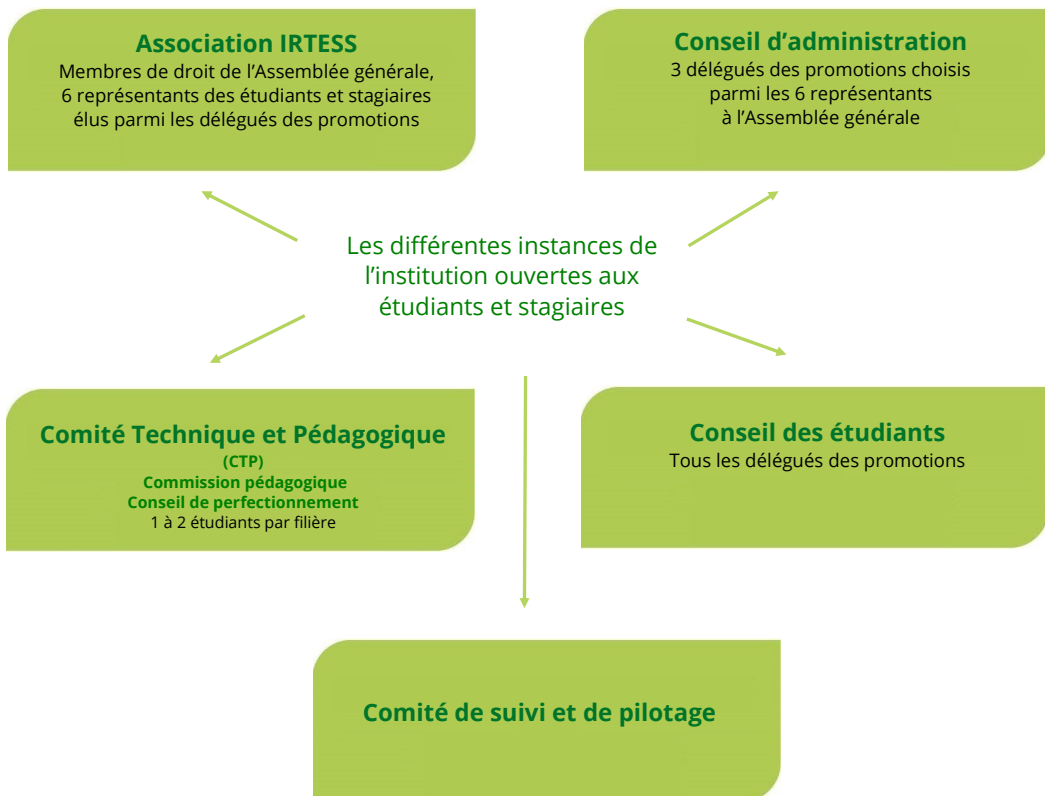
Elle dispose de plages horaires, sur les temps de formation, afin d'exercer son droit d'expression collective (temps de promotion).

Ces heures peuvent être fractionnées et organisées au sein d'une filière.

Le règlement intérieur "des étudiants et stagiaires", ainsi que le règlement pédagogique et ses annexes sont remis en début de formation.

Les étudiants et stagiaires doivent en prendre connaissance et manifester leur adhésion en les signant.

Ils sont invités à participer à la vie de l'IRTESS à la fois dans ses instances officielles et dans le cadre de l'association étudiante *MESSAJE*.



## La participation des étudiants et des stagiaires à la vie de l'IRTESS

### **MESSAJE, l'association d'étudiants**

Cette association a été fondée en 1997 par des étudiants, elle a été renommée et réorganisée depuis septembre 2005.

#### **Les buts de cette association**

- ✓ Réunir les différentes filières de l'IRTESS dans un but d'échange, de création de lien social et de travail en commun
- ✓ Représenter les étudiants de l'IRTESS pour la défense de leurs droits, de leurs intérêts matériels et moraux
- ✓ Proposer à ses membres des services de proximité afin d'améliorer leurs études
- ✓ Faire prendre conscience aux étudiants qu'ils sont acteurs de leur formation au sein de l'Institut

#### **Les moyens**

- ✓ Outre les ressources issues de ses activités, l'association perçoit, à l'initiative de l'IRTESS, une ristourne sur les ventes des distributeurs de boissons.

#### **Les activités**

- ✓ Différents événements sont organisés : soirées, ciné-débats, bourses aux livres...
- ✓ Des commissions diverses portent les projets de l'association, mais aussi, les initiatives des étudiants de l'IRTESS.
- ✓ Le fonds d'entraide de l'association est destiné aux étudiants qui rencontreraient des difficultés financières. Les demandes sont examinées par le Bureau de l'association.

### **Contacteur l'association**

- ✓ par e-mail : [messaje.asso@gmail.com](mailto:messaje.asso@gmail.com)
- ✓ par les réseaux sociaux : [groupe Facebook](#) ; [Instagram](#)
- ✓ grâce à la boîte aux lettres située près des caisiers des formateurs (**couloir administratif**),
- ✓ sur le panneau d'affichage situé à proximité du foyer des étudiants (**voir n°6 sur le plan p. 22-23**),
- ✓ au local de l'association, bureau n°25 situé près des salles de cours du 1er étage (**voir n°9 sur le plan p. 22-23**).

### **Adhérer à l'association :**

Tous les étudiants de l'IRTESS peuvent adhérer à MESSAJE.

### **Le Bureau de l'association**

Président : Samuel HUOT (ES2)  
Secrétaire : Éloïse PLANTEGENET (ES2)  
Trésorière : Marine CARDINAULT (ES2)

**N'hésitez pas à contacter l'association MESSAJE pour vous renseigner, proposer des projets, ou vous investir.**

**Une boîte à idées est à votre disposition au foyer étudiants pour recueillir vos remarques et suggestions.**





**CAF - Caisse d'Allocations Familiales**

8 boulevard Clémenceau  
21000 DIJON  
Tél. 0810 252 110  
[www.dijon.caf.fr](http://www.dijon.caf.fr)

**CRIJ - Centre Régional d'Information  
Jeunesse Bourgogne**

*Maison des Associations*  
Boîte LL1 - 2 rue des Corroyeurs  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 44 18 29  
[www.ijbourgogne.com](http://www.ijbourgogne.com)

**Conseil Régional  
de Bourgogne Franche-Comté**

*Direction de la carte des formations,  
de l'apprentissage et des formations  
sanitaires et sociales*  
17 boulevard de la Trémouille  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 44 33 00  
[www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr)

**CROUS - Centre Régional des Œuvres Universi-  
taires et Scolaires**

10 avenue Alain Savary  
21000 DIJON  
Tél. 03 45 34 84 95 (ou 96)  
[www.crous-bfc.fr](http://www.crous-bfc.fr)

**DREETS - Direction Régionale  
de l'Emploi, de l'Economie, du Travail et des  
Solidarités (Bourgogne-Franche-Comté)**

21 Boulevard Voltaire  
21011 DIJON  
Tél. 03 80 76 99 10  
<https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr/>

**Mission locale  
de l'Arrondissement de DIJON**

8 rue du Temple  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 44 91 44  
[www.mldijon.asso.fr](http://www.mldijon.asso.fr)

**Mission locale du Chalonnais**

47-49 avenue Boucicaut  
71100 CHALON-SUR-SAONE  
<https://missionslocales-bfc.fr/mission-locale-chalonnais/>

**N° D'URGENCE**

**Pompiers** : 18  
**Samu** : 15  
**Police** : 17 ou 03 80 44 55 00  
**Samu Social** : 115  
**Service pour personnes sourdes ou malentendantes** : 114  
**SOS 21 Dijon** : 03 80 78 68 68  
**SOS Amitié** : 03 80 67 15 15  
**Allô, enfance en danger** : 119  
**Maltraitance personnes âgées** : 3977  
**Solidarité femmes 21** : 03 80 67 17 89  
**Centre anti-poison** : 03 83 22 50 50  
**Sida info service** : 0 800 840 800  
**Planning familial** : 03 80 63 68 34



## Où se documenter ?

### **Cerdim (Centre de Ressources Documentaires et d'Information Multimédia) de l'IRTESS**

Il est destiné aux personnes en formation à l'IRTESS, aux formateurs et aux institutions et personnels du secteur et ouvert à toute personne intéressée.

Vous avez à votre disposition un fonds de 95 000 références (ouvrages et revues spécialisés, DVD...), deux bibliothèques numériques (Cairn, Champ social) et une newsletter hebdomadaire, Fréquence Doc' (envoyée chaque jeudi), vous informant des dernières acquisitions du service.

#### **Services proposés**

- Accueil, information, conseil, consultation libre et emprunt
- Accès au portail documentaire sur place ou à distance, pour effectuer vos recherches : <https://cerdim.irtess.fr/>
- Réservation de documents sur 5 jours ouvrables et retrait rapide sur rendez-vous <https://cerdimdrive.simplybook.it/v2/>
- Aide à la recherche via un formulaire de demande en ligne si vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer ou si le service est fermé.

**Le service est ouvert en journée continue, sauf le jeudi :**

- Lundi : 8 h 30 - 18 h
- Mardi : 8 h 30 - 18 h
- Mercredi : 8 h 30 - 18 h
- Jeudi : 13 h - 18 h
- Vendredi : 8 h 30 - 17 h

#### **Inscription**

Un numéro d'emprunteur vous est attribué dès votre entrée en formation. Il figure sur votre carte d'étudiant et vous sert d'identifiant pour consulter le [portail documentaire](#).

Pour pouvoir bénéficier des services du Cerdim (emprunts, recherche sur le portail documentaire...), chaque étudiant doit prendre connaissance du règlement, le signer et le remettre au personnel.

#### **Fonctionnement**

Les temps de présence à l'IRTESS variant d'une formation à l'autre, un certain nombre de règles sont établies et figurent dans le règlement du Cerdim, afin de permettre à chaque étudiant d'avoir accès au maximum aux documents empruntables.

**Il est important que chacun respecte ces règles pour le bon fonctionnement général.**





## Où se documenter ?

### Bibliothèque Universitaire

Bibliothèque de l'Université de Bourgogne  
3 esplanade Erasme - 21000 DIJON  
Tél. 03 80 39 51 10  
L'inscription pour les lecteurs extérieurs est de 50 €/an (tarif 2022-2023).

**Attention ! Les modalités de fonctionnement sont différentes de celles du Centre de Ressources Documentaires de l'IRTESS.**

### Bibliothèque Municipale

Vous pouvez également vous inscrire à la bibliothèque la plus proche de votre résidence principale.

#### Les plus proches de l'IRTESS :

Annexe Mansart  
2 boulevard Mansart - 21000 DIJON  
Tél. 03 80 48 80 50

Médiathèque Champollion  
14, rue Camille Claudel - 21000 Dijon  
Tél. 03 80 48 84 00  
<https://bm.dijon.fr/>

### Centre de documentation de la Chartreuse

1 boulevard Chanoine Kir, BP 23314  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 42 55 80 / 03 80 42 55 81  
<https://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/espaces-de-ressources-bourgogne/ressources-documentaires/>

*Spécialisé dans les domaines de la psychiatrie, de la psychologie, de la santé mentale, en addictologie, en psychiatrie de l'enfant, de l'adolescent et de la personne âgée. Ouvert à tous*

### Le Centre de Ressources DOCUMENTAIRES du Campus Paramédical CHU Dijon Bourgogne

12 boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny BP 77908 - 21079 Dijon Cedex  
Tél. 03.80.29.53.54  
[crdocifps@chu-dijon.fr](mailto:crdocifps@chu-dijon.fr)

Cotisation annuelle (12€) pour les lecteurs extérieurs.

### Centre Ressources Autismes de Bourgogne

19 Rue René Coty - 21000 Dijon  
Tél. 03 80 29 54 19  
<https://www.crabourgogne.org/>

### Centre de ressources IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé)

2, place des Savoirs 21000 Dijon  
Tél. 03 80 66 87 68 / 03 80 66 86 62  
[contact@ireps-bfc.org](mailto:contact@ireps-bfc.org)  
<https://ireps-bfc.org/se-documenter/nos-services>

Uniquement sur rendez-vous



Informations pratiques



## Outils et services à votre disposition

### **Bureautique, messagerie et internet**

L'IRTESS dispose d'un accès Wifi et d'une salle informatique disposant de 20 postes avec accès internet (dont compte Office 365).

### **Salle multimédia**

Située dans l'espace du Cerdim, la salle multimédia a une capacité de 10 places et vous offre la possibilité de visionner des vidéos.

Cet espace peut également être utilisé pour des travaux ou réunions en petit groupe.

Matériel à disposition : un vidéo projecteur, un écran, un tableau blanc, un écran de télévision.

### **Photocopie et numérisation**

**Informations à venir**

## Accessibilité handicap

L'IRTESS accueille et accompagne les personnes en situation de handicap dans leurs démarches d'admission en formation, tout au long de leur parcours de formation et pour le déroulement des épreuves formatives et de certification.

L'IRTESS informe, oriente et veille à adapter son accueil, ses matériels et sa pédagogie aux diverses situations de handicap afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque personne accueillie.

Son équipe pédagogique et son référent handicap sont mobilisés pour que le parcours de formation puisse être réalisé dans des conditions offrant les mêmes possibilités de réussite pour tous. La réflexion de l'équipe s'engage sur les adaptations au cas par cas, qu'il s'agisse d'aménagements physiques, d'accès facilités ou encore de modalités d'accompagnement personnalisés tout au long du parcours.

Ces aménagements peuvent porter sur :

- l'accompagnement à l'admission et à la formation théorique et pratique à partir d'un premier entretien avec le responsable de formation et/ou avec le référent handicap ;
- les conditions de déroulement des épreuves de nature à permettre au candidat de bénéficier des conditions matérielles, des aides techniques et ou humaines appropriées à sa situation ;
- la majoration de temps imparti.

### Aménagement des parcours

Ces aménagements sont effectués par ailleurs par les équipes pédagogiques, pour les personnes qui en font la demande, et dans les mêmes dispositions, pour le déroulement des épreuves de validation du parcours de formation et préparatoires à la certification. Avant les épreuves de certification, les stagiaires sont informés des démarches à effectuer auprès de l'organisme certificateur afin de prévoir d'éventuels aménagements lors de la passation des épreuves de certification, par les équipes pédagogiques.

### Evaluation des besoins spécifiques et adaptation de parcours

Les stagiaires rencontrant des besoins spécifiques (problématiques de santé, personnelles...) peuvent se voir proposer un parcours personnalisé et/ou une suspension de formation.

Pour toute question concernant les aménagements et les parcours personnalisés, vous pouvez contacter le référent handicap : Anne PONCHON, [aponchon@irtess.fr](mailto:aponchon@irtess.fr) - Tel. 03 80 72 64 39

Notre démarche vigilante pour accueillir les publics présentant des difficultés de nature handicapante est présentée dans une cartographie synthétique que vous pouvez consulter sur notre site internet (rubrique [Admission/Accessibilité handicap](#)).

## Venir à l'IRTESS et se restaurer

### Venir à l'IRTESS

#### En voiture

L'usage de deux parkings-relais assez proches de l'IRTESS est fortement recommandé.

Il s'agit du parking-relais Mirande (face au CREPS Mirande) et du parking Mazen-Sully (vers l'hôpital).

#### En tramway

Prendre la ligne T1 du tramway (Gare SNCF – Quétigny).

L'arrêt CHU-Hôpitaux se situe à 150 m de l'IRTESS.

**Pour plus d'information sur les transports en commun : [www.divia.fr](http://www.divia.fr)**

#### En deux roues

Un parc à vélos est installé à l'entrée de l'IRTESS et 2 stations VELODI sont disponibles sur le domaine du CHU.

### Se restaurer

#### À proximité de l'IRTESS

✓ Aux Restaurants Universitaires ([voir plan du campus p. 21](#))

✓ Dans les boulangeries, sandwicheries et food trucks aux alentours

✓ Au centre commercial Grand Quétigny : cafétérias, self

#### **L'IRTESS ne dispose pas d'un service de restauration.**

Toutefois, le foyer des étudiants, d'une capacité de 60 places, est à votre disposition pendant les temps de pause.

Vous y trouverez un distributeur de boissons et de snacking ainsi que des fours à micro-ondes et des réfrigérateurs.

L'usage de cette salle est sous votre responsabilité.

Veillez à la propreté et à l'hygiène, en particulier à ne pas laisser de denrées périssables dans les réfrigérateurs.

#### **Avis aux fumeurs**

Nous vous informons qu'il est interdit de fumer devant l'entrée principale ainsi que dans les locaux de l'IRTESS.

Vous pouvez fumer **à l'arrière** du bâtiment, en respectant la propreté des abords et en fermant la porte.

## Où se loger ?

### **CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires**

10 avenue Alain Savary  
21000 DIJON  
Tél. 03 45 34 84 43  
[www.crous-bfc.fr](http://www.crous-bfc.fr)

Le CROUS gère une résidence sur le site de l'IRTESS.

### **Voici quelques adresses susceptibles de vous aider dans votre recherche :**

#### **Urbanalis - L'habitat jeune à Dijon**

4 rue du Pont des Tanneries  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 41 19 56  
[www.urbanalis.fr](http://www.urbanalis.fr)

#### **Ethic Etapes Dijon - CRI Centre de Rencontres Internationales**

1 avenue Champollion  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 72 95 20  
[www.cri-dijon.com](http://www.cri-dijon.com)

#### **Foyer des Jeunes Travailleuses**

31 boulevard de la Trémouille  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 30 28 33

#### **Foyer d'étudiantes Saumaise**

65 rue Saumaise  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 67 18 00

### **Résidence Internationale des Étudiants (RIE)**

4-6 rue Maréchal Leclerc  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 71 70 00  
<https://cief.u-bourgogne.fr/la-residence-internationale-detudiants>

### **Binôme 21 (Logement Intergénérationnel)**

2 rue des Corroyeurs  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 46 17 43  
[www.binome21.fr](http://www.binome21.fr)

### **Grand Dijon Habitat**

2 bis rue Maréchal Leclerc  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 71 84 00  
[www.granddijonhabitat.fr](http://www.granddijonhabitat.fr)

### **ORVITIS - Office Public de l'Habitat de la Côte d'Or**

17 boulevard Voltaire  
21000 DIJON  
Tél. 0 810 021 000  
[www.orvitis.fr](http://www.orvitis.fr)

## Où se distraire ?

### Activités culturelles

#### ABC - Association Bourguignonne Culturelle

4 passage Darcy - 21000 DIJON

Tél. 03 80 30 98 99

[www.abcdijon.org](http://www.abcdijon.org)

#### Auditorium - Grand Théâtre

11 boulevard de Verdun - 21000 DIJON

Tél. 03 80 48 82 82

[www.opera-dijon.fr](http://www.opera-dijon.fr)

#### Le Bistrot de la Scène

203 rue d'Auxonne - 21000 DIJON

Tél. 03 80 67 87 39

[www.bistrotdelascene.fr](http://www.bistrotdelascene.fr)

#### Centre culturel - Atheneum

Esplanade Erasme

1 rue Edgar Faure - 21000 DIJON

Tél. 03 80 39 52 20

<https://atheneum.u-bourgogne.fr/>

#### Cinéma Eldorado

21 rue Alfred de Musset - 21000 DIJON

Tél. 03 80 66 51 89

[www.cinema-eldorado.fr](http://www.cinema-eldorado.fr)

#### Darcy Comédie

10 rue Devosge - 21000 Dijon

Tél. 03 80 43 68 10

[www.darcycomedie.com](http://www.darcycomedie.com)

#### Musée des Beaux-Arts

1 rue Rameau - 21000 DIJON

Tél. 03 80 74 52 09

<https://beaux-arts.dijon.fr/>

#### SUAPS Activités sportives - Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Allée Gilles Cometti - 21000 Dijon

Tel . 03 80 39 51 70

<https://suaps.u-bourgogne.fr/>

### Théâtre des Feuillants

9 rue Condorcet - 21000 DIJON

Tél. 03 80 74 53 74

<https://21.agendaculturel.fr/theatre-des-feuillants>

### Théâtre Mansart

94 boulevard Mansart - 21000 DIJON

Tél. 03 80 63 00 00

<https://culture.crous-bfc.fr/>

### Théâtre National Dijon Bourgogne

Rue Danton - Parvis Saint-Jean - 21000 Dijon

Tél. 03 80 30 12 12

[www.tdb-cdn.com](http://www.tdb-cdn.com)

### La Vapeur (salle de spectacle)

42 avenue de Stalingrad - 21000 DIJON

Tél. 03 80 48 86 00

[www.lavapeur.com](http://www.lavapeur.com)

### Le Zénith - Parc de la Toison d'Or

Rue de Colchide - 21000 DIJON

Tél. 03 80 72 21 21

[www.zenith-dijon.fr](http://www.zenith-dijon.fr)

### À l'IRTESS

L'IRTESS peut accueillir des expositions temporaires.

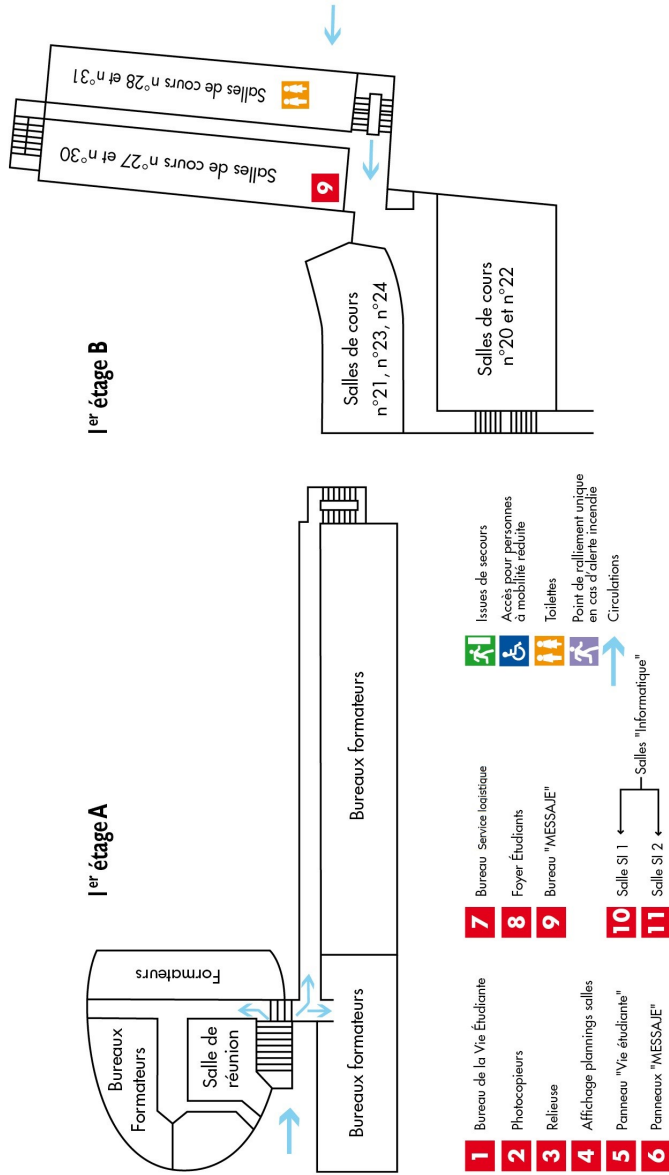
Les spectacles, conférences et autres événements sont annoncés sur les panneaux d'affichage et dans la [newsletter du Prefas](#), envoyée mensuellement et mise en ligne sur le site de l'IRTESS.







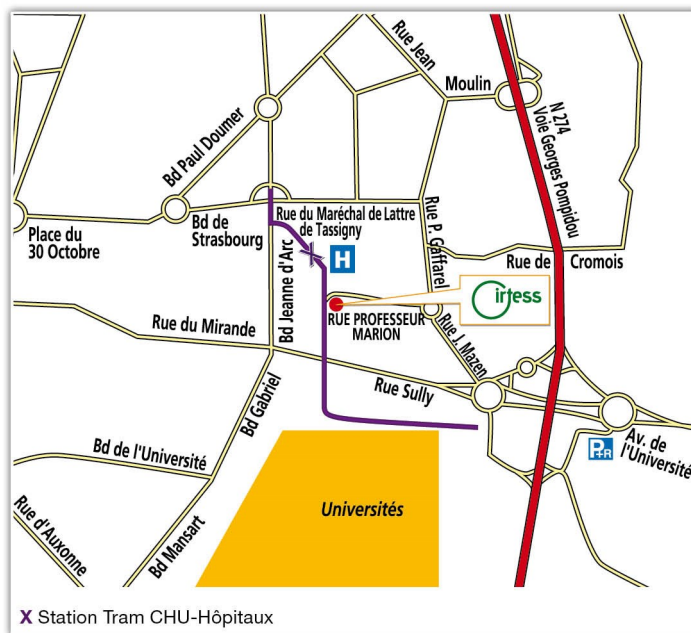
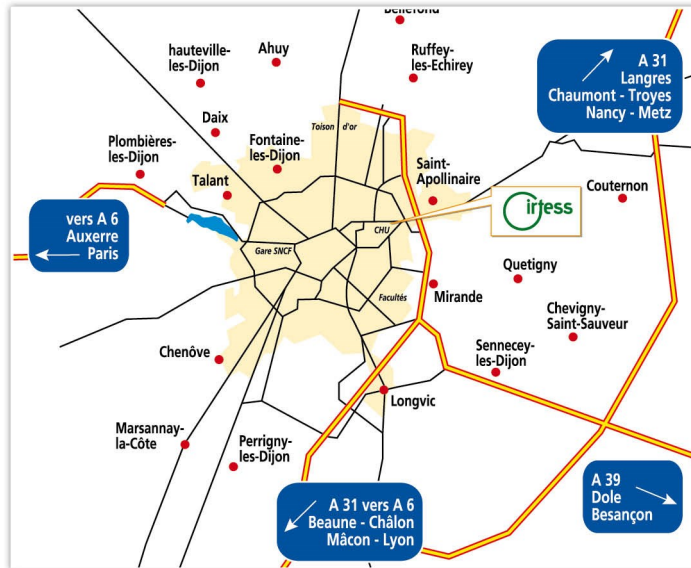
# Plans Plans du bâtiment





Plans

Plans d'accès



# Plans Réseau Divia



## HORAIRES D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ET STAGIAIRES

### VIE ÉTUDIANTE

Lundi, mercredi et vendredi : 8h – 12h10

Mardi et jeudi : 13h – 17h10

Tél. 03 80 72 64 70

### SELECTION

#### ASS-EJE-ES :

Lundi à Jeudi : 8h45-12h/13h45-17h45

Mardi et jeudi après-midi : accueil téléphonique uniquement

Vendredi : 9h-12/13h45-16h45

Tél. 03 80 72 64 90

#### ME-TISF :

Lundi et mercredi : 9h -13h30/14h-18h30

Mardi et jeudi matin : 9h-14h

Vendredi : 9h-13h15/13h45-16h30

Tél. 03 80 72 64 41



2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON

E-mail : [accueil@irtess.fr](mailto:accueil@irtess.fr) - [www.irtess.fr](http://www.irtess.fr)

Tél. 03 80 72 64 50